

7.3

Réglementation des bourses, des
chambres de compensation, des OAR et
d'autres entités réglementées

Avis d'entrée en vigueur – Modifications d'ordre technique proposées aux Procédés et méthodes de la CDS

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR – MODIFICATION D'ORDRE TECHNIQUE PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Modifications d'ordre administratif – Novembre 2011

A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes peuvent être consultées et téléchargées à partir de la page Web Documentation de la CDS à l'adresse : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>.

Description des modifications proposées

La modification proposée est d'ordre administratif et est apportée dans le cadre normal de la révision des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS:

- Formulaire CDSX218F– Demande de transmission des données – remarque ajoutée aux dispositions afférentes au service

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 27 octobre 2011.

B. CLASSEMENT - MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

C. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Conformément à l'Annexe A (intitulée *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC*) de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers*) de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 28 novembre 2011.

D. QUESTIONS

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Laura Ellick
Directrice, Systèmes de gestion

Avis d'entrée en vigueur – Modifications d'ordre technique proposées aux Procédés et méthodes de la
CDS

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3872
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : lellick@cds.ca

Avis d'entrée en vigueur – Modifications d'ordre technique proposées aux Procédés et méthodes de la CDS

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR – MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

**Modifications d'ordre administratif
visant la modification du taux de la TVQ**

A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes peuvent être consultées et téléchargées à partir de la page Web Documentation de la CDS à l'adresse : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>.

Les modifications proposées, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2012, sont d'ordre administratif et sont requises pour modifier le taux de la TVQ dans les trois formulaires suivants :

- Formulaire CDSX166F – Avis - Dates d'assemblée et de clôture des registres
- Demande d'adhésion
- Formulaire CDSX796F – Demande d'adhésion : Appendice F – Calcul des frais d'adhésion

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 27 octobre 2011.

B. CLASSEMENT - MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

C. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS

Conformément à l'Annexe A (intitulée *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC*) de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers*) de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

D. QUESTIONS

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec:

Laura Ellick
Directrice, Systèmes de gestion

Avis d'entrée en vigueur – Modifications d'ordre technique proposées aux Procédés et méthodes de la
CDS

Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3872
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : lellick@cds.ca